

Allocution de M. le Président

Chers collègues, nous sommes arrivés à la fin de nos travaux et je voudrais, avant que nous nous quittions et pour permettre à certains d'entre nous de se rendre à des cérémonies patriotiques, vous demander encore un instant d'attention.

Le 20 juillet 2010, il y a un an très exactement, je prononçais ici ma première intervention comme président de cette assemblée.

J'indiquais dans cette intervention que j'étais conscient de la difficulté de la situation dans laquelle se trouvait le pays mais que j'étais convaincu que de bonnes solutions seraient trouvées, dans l'intérêt de la population tout entière.

La quête s'avère particulièrement longue mais elle n'a pas empêché notre assemblée de s'acquitter honorablement des tâches qui lui sont dévolues.

Depuis l'automne 2010, nous avons adopté 73 projets de loi sur les 77 déposés par le gouvernement ou transmis par le Sénat. Nous avons adopté 47 propositions de loi sur les 1153 déposées et 25 propositions de résolution sur les 274 déposées. De même, le budget 2011 a été approuvé.

Le travail de la commission spéciale relative au traitement d'abus sexuels et de faits de pédophilie dans une relation d'autorité, en particulier au sein de l'Église, a débouché sur une soixantaine de recommandations. Une commission de suivi a été créée pour la mise en oeuvre de ces recommandations, dont certaines ont d'ores et déjà été concrétisées en textes de lois.

Un groupe de travail sur l'équilibre linguistique à l'armée a été institué. De plus, trois commissions spéciales ou sous-commissions ont été réinstituées: la sous-commission "Sécurité nucléaire", la commission spéciale chargée d'examiner les conditions de sécurité du rail en Belgique à la suite du dramatique accident survenu à Buizingen, et la commission spéciale "Climat et Développement durable".

Outre sa compétence législative, la Chambre a aussi pleinement exercé sa compétence de contrôle parlementaire: pas moins de 461 questions orales ont été posées en séance plénière et 4003 en réunions de commission; quelque 3011 questions écrites ont été traitées. Enfin, 8 débats d'actualité ont été menés en séance plénière.

Il n'est point besoin de souligner qu'en ces temps d'incertitude politique, il est essentiel de garantir la continuité du travail parlementaire. C'est pourquoi les commissions reprendront leurs activités dès la mi-septembre. Avec l'accord de son président, du ministre compétent et du président de la Chambre, une commission peut bien évidemment, comme c'est le cas chaque année, être convoquée plus tôt si le besoin s'en fait sentir. Du reste, je serai peut-être amené, eu égard à la situation politique actuelle, à réunir l'assemblée plénière pendant la période des vacances.

Je remercie la greffière, l'ensemble du personnel et les collaborateurs de cette assemblée, dont la compétence et le dévouement nous ont permis de mener nos travaux dans les meilleures conditions. Je profiterai des vacances parlementaires pour prendre contact avec les chefs de groupes et les membres du Bureau et du Collège des questeurs pour envisager avec eux des pistes à suivre pour améliorer encore les conditions de travail de tous en visant la qualité et l'efficacité.

Je remercie aussi les journalistes et les collaborateurs de la presse pour leur présence et pour la manière dont ils ont rendu compte de nos travaux.

Chers Collègues, même si cela peut paraître étrange dans le contexte politique du moment, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles et à vos proches d'agréables et revigorantes vacances.

Jan Jambon (N-VA): Nous voici – une fois encore – arrivés au terme d'une année politique mouvementée. Les négociations en vue de la formation du gouvernement ont focalisé une énorme attention. Comme Johan Crujff l'a dit un jour: "Elk nadeel heb z'n voordeel" ou, en français, "À quelque chose, malheur est bon". Ce climat politique a donné à la Chambre des représentants l'opportunité d'agir en vraie représentante de la Nation, en devant s'affranchir autant que possible du jeu de la majorité et de l'opposition. Cette assemblée a ainsi pu accomplir un certain nombre de grandes réalisations cette année, comme l'adoption de dispositions plus strictes en matière de regroupement familial et de la loi sur les quotas.

Dans un tel contexte, diriger une assemblée revêt une importance particulière. C'est pourquoi je souhaiterais, au nom de la Chambre, remercier le président pour la manière dont il a assumé cette responsabilité.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel de la Chambre et, en particulier, madame la greffière, pour l'organisation qu'ils ont assurée et le soutien qu'ils ont apporté à nos travaux. J'adresse également mes remerciements aux membres de la presse, toujours fidèles au poste. Enfin, qu'il me soit permis de vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances, à la fois réparatrices et enrichissantes.